

ADHESION

à Grande-Synthe Orientation

L'adhérent GSO :

- Participe à la vie du club
- Peut participer à tous les entraînements proposés par le club (mercredi 18h – dimanche 10h), lieux variables [possibilité de covoiturage].
- Reçoit les informations par email.

L'adhésion est valable pour l'année civile en cours. Une première adhésion prise à partir de septembre court jusqu'en décembre de l'année suivante.

Le montant de l'adhésion est de 10 €. Ce montant sera déduit du montant de la licence si elle est demandée pendant la période.

Cette adhésion convient particulièrement aux rand'orienteurs ou à ceux qui veulent participer à plusieurs entraînements.

L'adhérent est couvert par l'assurance complémentaire que le club a souscrit auprès de la MACIF.

Il peut faire des épreuves chronométrées sous réserve d'achat d'un pass orientation.

Talon à remettre avec le chèque de 10 €

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :.....

Email * :

N° de téléphone :

Comment avez-vous connu notre club ?

(Précisez : amis, affiche magazine, journal, radio, télévision, email, autre...)

* adresse précise et lisible pour recevoir les informations du club.